

# UNICEF

## TERRITORIA ARGENT

<b>Communauté Urbaine Caen la mer</b> <b>Jeunes ambassadeurs de la culture (JAC)</b>
---

### 1. Votre innovation en une phrase

Permettre à une centaine de lycéens du territoire de devenir ambassadeurs de l'offre culturelle locale, en les faisant bénéficier d'un accès privilégié aux établissements culturels et en leur confiant la mission de partager cette expérience autour d'eux.

2. **Mots clés** : Culture - Jeunesse - Communication – Réseaux sociaux

### 3. Le besoin

Ce projet s'appuie sur un double-constat : une moindre fréquentation des équipements culturels par le public jeune (hors temps scolaire où ils y sont "contraints") dû au manque d'intérêt et de connaissance, à l'existence de barrières symboliques, ainsi qu'à l'importance des recommandations interpersonnelles dans les choix de sorties des adolescents (phénomène des "influenceurs"). C'est pourquoi il apparaît nécessaire de s'appuyer sur des jeunes pour sensibiliser leurs camarades à la diversité et à l'accessibilité de l'offre culturelle.

### 4. Les objectifs

- Intéresser les jeunes du territoire à l'offre culturelle locale
- Favoriser l'autonomisation des jeunes dans leurs choix culturels et leur donner des responsabilités

### 5. La description de l'innovation

#### *Qui ?*

Le cinéma d'art et essai le LUX a eu connaissance d'une expérimentation menée avec succès dans la ville de Niš en Serbie et a proposé l'idée à la Communauté Urbaine Caen-la-mer et au rectorat de l'académie de Caen.

22 structures culturelles ont répondu présent dès le lancement en février 2017 : 4 théâtres, 3 musées, 3 salles de concert, 3 lieux d'expositions, 2 cinémas, 2 écoles d'enseignement artistique, 2 bibliothèques, 1 salon du livre, un centre chorégraphique et un lieu de culture scientifique.

#### *Pour qui ?*

20 lycées de la communauté urbaine proposent ce programme à leurs élèves.

En 2017-2018, 70 élèves ambassadeurs de 12 lycées répartis dans 23 structures culturelles.

#### *Quoi ?*

Le jeune lycéen devient JAC auprès d'une structure culturelle spécifique.

Ce titre lui confère un accès privilégié à l'offre culturelle de cet établissement.

Il participe donc régulièrement, hors temps scolaire, aux événements que lui propose sa structure culturelle de rattachement (visites des coulisses, invitations à des avant-premières, à des vernissages, à des rencontres d'artistes, participation à des projets...).

En contrepartie, il s'engage à agir en tant qu'ambassadeur de cette structure, c'est-à-dire à faire connaître son activité et sa spécificité : relais sur les réseaux sociaux bouche à oreille, alimentation du blog avec des articles, photos ou vidéos, création d'outils qui lui semble pertinents (stand dans son lycée, comptes Snapchat, Instagram, Twitter ou YouTube...).

Les jeunes ont par exemple créé un compte Snapchat jac caen, Instagram mood jac et Twitter JAC\_Caen et réalisé une vidéo pour présenter le Salon du Livre de Caen SALON DU LIVRE // Époque, parce que la culture c'est mieux à plusieurs ! #JAC : <https://www.youtube.com/watch?v=hYBaoliDOU4>  
Un groupe Facebook leur permet d'échanger entre eux.

### **Quand ?**

Sur les 20 lycées du territoire (publics, privés, généraux, technologiques, professionnels, enseignement adapté) 12 ont souhaité participer à cette expérimentation dès l'automne 2017 et ont affecté un professeur ou un documentaliste, souvent le référent culture, au suivi du projet.

70 candidats lycéens ont été retenus après leur dépôt de candidature. Sur la base d'un catalogue recensant les propositions de toutes les structures culturelles, ils devaient exprimer leur motivation sous la forme de leur choix : une vidéo, un livre pop-up, une nouvelle ont été reçus. Ils ont ensuite été répartis dans les différentes structures culturelles à l'occasion du lancement organisé le 6 février à la SMAC, le Big Band Café à Hérouville St-Clair.

## **6. Les moyens humains et financiers**

Chaque structure culturelle intègre le coût de l'opération à son fonctionnement : humain pour l'accompagnement, financier lorsqu'il s'agit d'accorder la gratuité au jeune et un tarif réduit à son accompagnateur.

- Une coordination assurée par un chargé de mission de Caen la mer.
- Dans chaque établissement culturel (dont 8 sont des régies ville de Caen ou communauté urbaine Caen la mer), une coordination est assurée par une personne référente, souvent la personne en charge de la médiation ou du développement des publics.
- Dans chaque lycée, une personne (professeur, documentaliste...) est référente du projet et un suivi est assuré par la déléguée aux affaires culturelles du Rectorat.

**Budget :** Communication environ 1 500 € assumés par la collectivité et deux établissements.

## **7. L'évaluation de l'innovation**

### **Impact :**

La clôture du projet a eu lieu le 31 mai 2018 au cinéma LUX puis un bilan a eu lieu le 12 juin avec les structures culturelles et les référents culture des lycées.

Ces derniers ont observé une véritable prise d'assurance chez certains élèves et le lien avec le cercle familial puisque certains ont pu faire découvrir à leurs parents des établissements culturels qu'ils ne connaissaient pas.

Les participants ont mis en avant l'opportunité que cela avait représenté pour eux d'être investi d'un rôle d'ambassadeur auprès de leurs camarades, d'avoir un accès privilégié à la culture, de pouvoir découvrir les activités d'un établissement, ses coulisses et les métiers de la culture, et de pouvoir rencontrer des artistes.

Les Terminales ont exprimé leur regret de ne pas pouvoir le poursuivre l'année prochaine.

Une des ambassadrices de la SMAC le Cargö a été élue au CA du cinéma LUX.

### **Potentiel de répliation :**

Une association de documentalistes s'est créée à Cherbourg (*Ruches de culture*) afin d'accompagner, sur le modèle du projet JAC, des "butineurs et butineuses" parmi cinq lycées, avec le soutien de la ville de Cherbourg-en-Cotentin.

### **Bilan, perspectives :**

Reconduit en 2019. Intégration des Centres de Formations d'Apprentis.